RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GIP Compétences Académie de Versailles APPRENTISSAGE

CFA de l'académie de Versailles

BAC PRO - CARROSSIER PEINTRE AUTOMOBILE

UFA Charles Petiet - 65 Boulevard Gallieni 92390 Villeneuve-la-Garenne

OBJECTIFS

Le titulaire du baccalauréat professionnel, de spécialité « carrossier peintre automobile » est un technicien qui intervient dans tout type d'entreprise de réparation et de peinture des carrosseries des véhicules. Son activité consiste, au sein de l'équipe, à réaliser :
- le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ;
- le remplacement, la réparation des éléments détériorés ;
- le contrôle, l'analyse des structures et de la géométrie ;
- la préparation, la réalisation de la mise en peinture ;
- la remise en conformité du véhicule ;
- la finalisation de l'intervention.

Le dénominateur commun à l'ensemble de ses activités est l'intégration constante de trois impératifs :
- impératif de santé/sécurité/environnement : il s'agit de préserver la santé des personnes, d'assurer leur sécurité tout en préservant les biens et l'environnement ;
- impératif de qualité : il s'agit de contribuer à l'amélioration constante de la satisfaction de la clientèle en intégrant une démarche de progrès dans toutes les activités de carrosserie ;
- impératif de veille technologique : il s'agit de se tenir informé des innovations techniques, des évolutions technologiques et des méthodes de réparation induites.

CONTENU

Compétences professionnelles :
- Intervenir et réparer un élément
- Préparer et appliquer des peintures
- Réparer les inamovibles et les vitrages
- Diagnostiquer et communiquer

Savoirs :
- Français et Histoire- Géographie – Enseignement moral et civique
- Mathématiques – Sciences physiques et chimiques
- Arts appliqués et cultures artistiques
- Economie gestion
- Éducation physique et sportive
- Prévention santé environnement
- Langues vivantes étrangères

PUBLICS

- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 1350 h

DATES

Date de début : 01 septembre 2026

Date de fin : 27 août 2028

Le délai d'accès à nos formations en apprentissage est compris entre 1 et 6 mois avant le début de la session, selon le calendrier de la formation.

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (CAP, BEP)

Être titulaire du CAP Réparation en carrosserie.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (BAC)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
  Bac pro Carrossier peintre automobile

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Cours du jour
- Face à face

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves ponctuelles et Contrôles en cours de formation (CCF)

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Ce bac pro débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 1 an en MC (mention complémentaire) ou en 2 ans en BTS (brevet de technicien supérieur)
Exemple(s) de formation(s) :
MC Technicien(ne) en chaudronnerie aéronautique et spatiale
BTS Conception et réalisation de carrosserie

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Fiche RNCP 37913

Moyens matériels : Plateaux techniques équipés avec le matériel et appareils nécessaires aux formations en fonction du domaine d'activité, salles banalisées, salles informatiques. Centre d'informations et de documentation. Restauration sur site.

Moyens humains : enseignants de l'éducation nationale. Interventions ponctuelles de professionnels du secteur possibles.

Modalités de recrutement : Affelnet, dossier de candidature, entretien, tests, positionnement pédagogique. Possibilité d'intégrer le cycle de formation en deuxième année en fonction de l'expérience professionnelle du candidat.

Modalités pédagogiques : Alternance centre de formation et entreprise. Cours en face à face ou distanciel possible. Mises en situations professionnelles. Chef d'œuvre.

COÛT

Reste à charge 0 €

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Mécanique, construction, réparation

CONTACT

M. Nadire HADJADJ
Téléphone : 01.41.47.40.16
Email : ddf.0922277a@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Mme Charleen Courtois
charleen.courtois@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un(e) apprenti(e) en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements dans le cadre de sa formation en prenant contact avec la référente handicap. Ainsi, il/elle bénéficie d'un accueil et d'un accompagnement particulier tout au long de sa formation en alternance.
Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) doit être effectuée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.
Les équipes du CFA académique sont sensibilisées et mobilisées pour accueillir des personnes en situation de handicap et leur proposer un accompagnement adapté pour favoriser leur formation en alternance.

MIXITÉ DE PUBLIC

Formation proposée en mixité de public : scolaires et apprentis.